

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : M. Christophe SIX - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers
présents
10 + 3 procurations

Absent excusé et non représenté : Mme Brigitte OSTERTAG

Absents : /

A donné procuration :

Mme Caroline MULLER à M. Gilles SCHILLINGER

M. Luc RIEFFEL à Mme Corinne HAJOSI

Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Corinne HAJOSI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Travaux

4.3. Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de Landser

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Benoît RINGENBACH et Aurélien MEROT.
Il est rappelé qu'en séance du 02 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif du projet de création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux rue de Landser.

La procédure de consultation des entreprises a été lancée le 07 juillet 2023, selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour les lots :

- 01 : V.R.D.
- 02 : MOBILIER DE JEUX

Les candidats avaient jusqu'au 07 septembre 2023 pour remettre une offre.

La Commission d'Appel d'Offres et Aire de jeux, réunie le 28 septembre 2023, a décidé de lancer une phase de négociation pour les deux lots auprès de toutes les entreprises qui ont répondues.

LOT 1 - V.R.D.

Pour la négociation, les commissions ont décidé de supprimer les positions :

1.5.1.1.2.	BANC BERCY	U	6.00
1.5.2.1.3.	CORBEILLE OBLONUE REF 200533N	U	2.00
1.5.10.3	APPUI VELO SINEU GRAFF 43 0100 ACIER + RAL 9007	U	4.00

Pour le lot 1, les critères d'attribution ont été appréciés selon la pondération énoncée dans le règlement de consultation, à savoir :

- MEMOIRE TECHNIQUE sur 45 points
- PRIX sur 50 points
- DELAI sur 5 points

Après vérification et analyse de toutes les réponses et selon la grille des critères énoncés, il apparaît le classement suivant :

1. Travaux Publics 3 Frontières 90,80 / 100
2. GIAMBERINI 87,21 / 100
3. PONTIGGIA 84.16 / 100
4. COLAS 80,02 / 100

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché du lot 1 V.R.D. à l'entreprise Travaux Publics 3 Frontières pour un montant de 146 430, 18 € H.T.

LOT 2 – MOBILIER DE JEUX

Pour le lot 2, les critères d'attribution ont été appréciés selon la pondération énoncée dans le règlement de consultation, à savoir :

- MEMOIRE TECHNIQUE sur 50 points
- PRIX sur 45 points
- DELAI sur 5 points

Après vérification et analyse de toutes les réponses et selon la grille des critères énoncés, il apparaît le classement suivant :

1. KOMPAN 98,60 / 100
2. NGE PAYSAGE 95,00 / 100

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché du lot 2 MOBILIER DE JEUX à l'entreprise KOMPAN pour un montant de 104 671,07 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** l'attribution le Lot 1 - V.R.D. à l'entreprise Travaux Publics 3 Frontières pour un montant de 146 430, 18 € H.T.,
- **approuve** l'attribution du lot 2 – MOBILIER DE JEUX à l'entreprise KOMPAN pour un montant de 104 671,07 € H.T.,

- **autorise** Monsieur le Maire, à signer les marchés correspondants avec les entreprises Travaux Publics 3 Frontières et KOMPAN,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

BRUEBACH le 17 octobre 2023

La Secrétaire de séance,
Corinne HAJOSI



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

